

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2025



## NOS MISSIONS



- **Accompagner** de manière **globale** les agriculteur·rice·s en difficulté qui nous en font la demande en déployant les moyens nécessaires,
- Développer **l'aide entre pairs** en renouvelant, formant et coordonnant **une équipe de bénévoles compétente et motivée**,
- **Visibiliser les difficultés en agriculture** comme un problème de société,
- Élargir les **partenariats** qui permettront un accompagnement complet et adapté,
- **Assurer la pérennité** de notre action sur le plan humain et financier.

Mais aussi :

- Développer des **projets innovants** qui permettent de répondre à nos objectifs et permettre aux personnes accompagnées de **sortir de l'isolement**,
- Permettre une **veille sur le terrain**, accueillir les appels, orienter,
- Faire de la **prévention** auprès des futur·es agriculteur·rice·s.

## NOTRE ÉQUIPE

- 84 bénévoles-accompagnateurs actifs (1,7 ETP)
- 13 administrateurs locaux dont 2 élus de la MSA 01-69 et 4 administrateurs régionaux (2,1 ETP)
- 3 salarié·es (2,1 ETP) : Patricia (69), Lorraine et Marie-Charlotte (01)



# LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEUR·RICE·S EN DIFFICULTÉ

156 exploitations accompagnées en 2025

84 dans l'Ain et 72 dans le Rhône

(+ 21 % d'accompagnements dans l'Ain par rapport à 2024 !)

dont 34 nouvelles situations

Origine de l'orientation des appels :

l'agriculteur·rice lui-même ou un·e bénévole SP : 22

les OPA & autres partenaires : 10

l'administration : 2

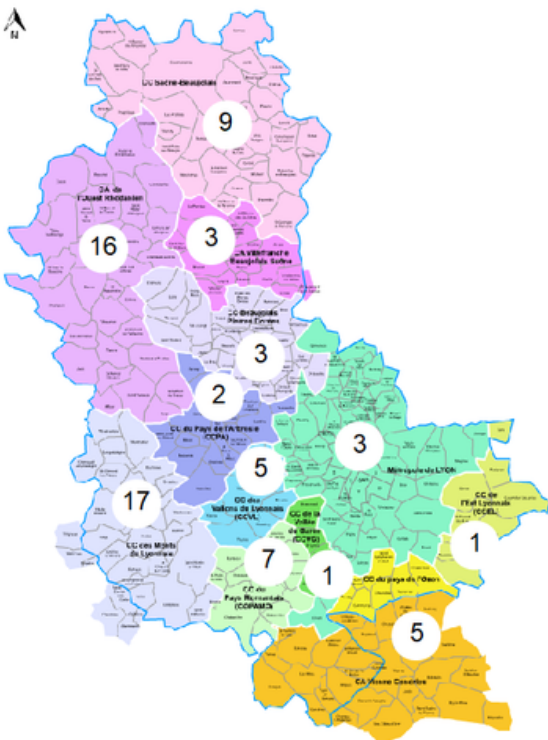
29 clôtures d'accompagnement :

maintien de l'exploitation : 14

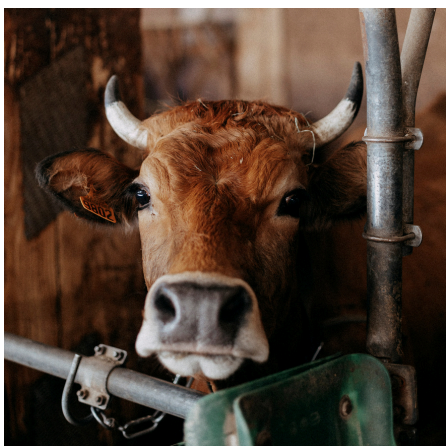
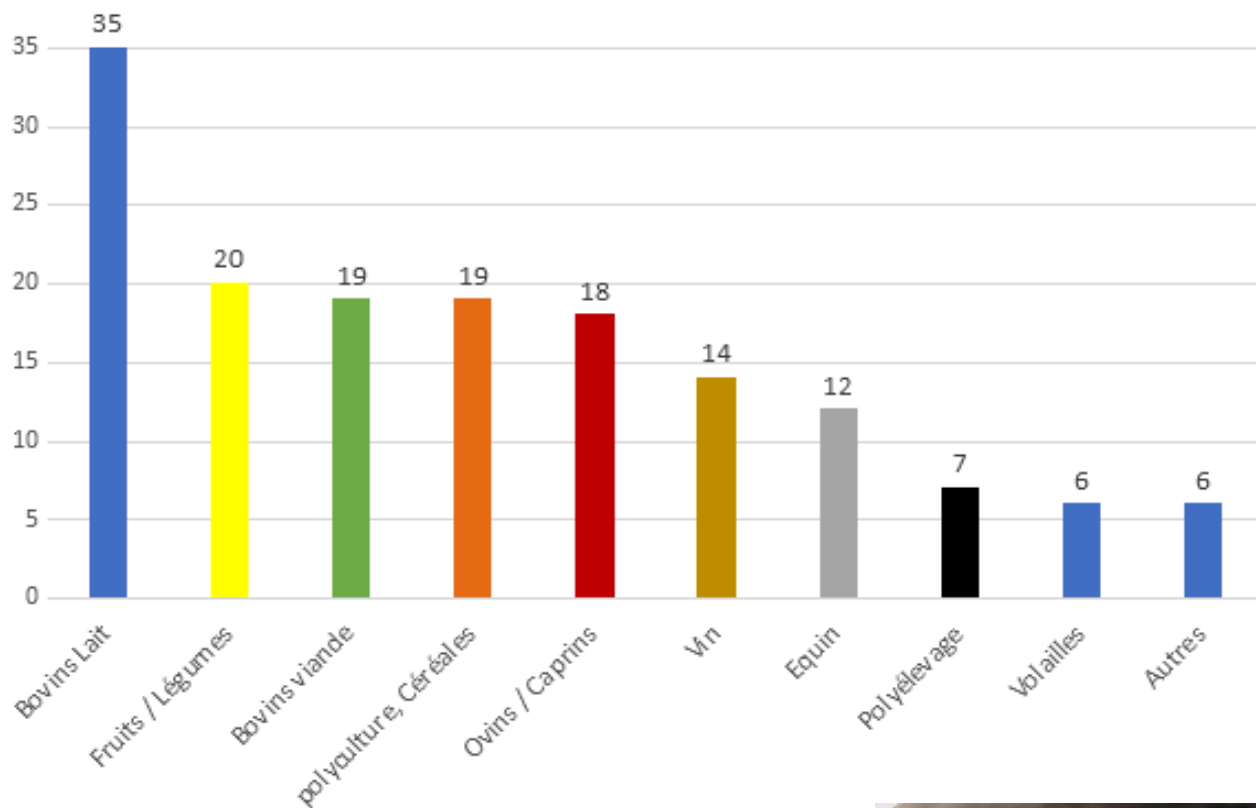
arrêt d'activité: 7

arrêt de l'accompagnement (plus de contact) : 8

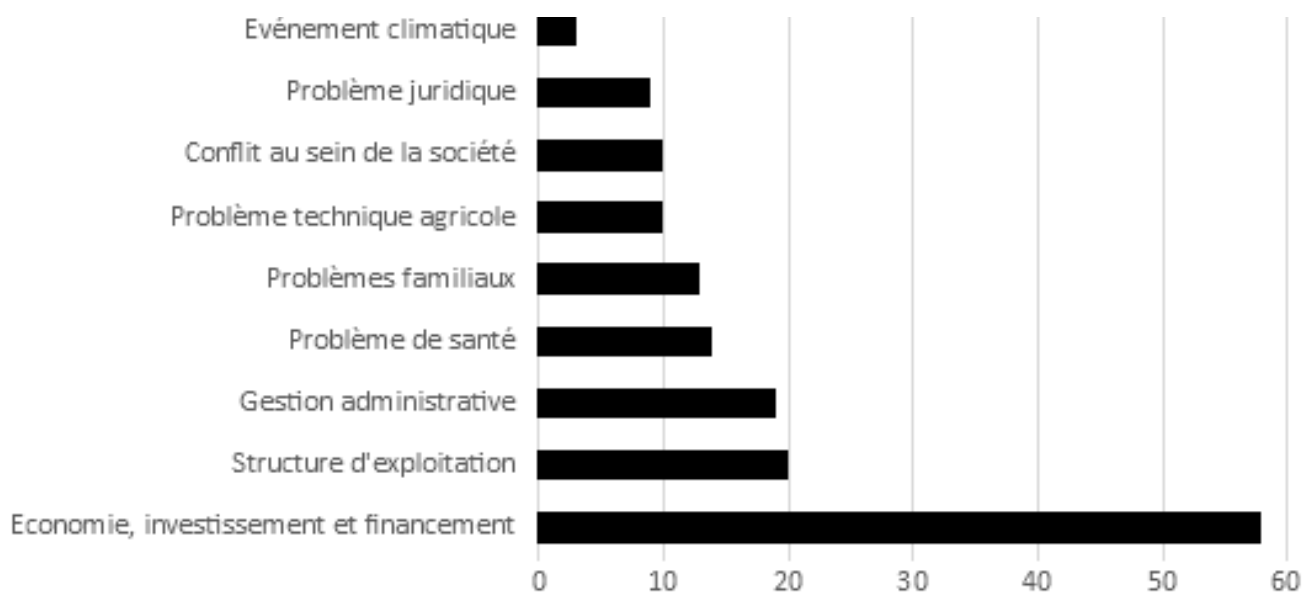
## Répartition géographique



## Des productions très diverses :



## Causes principales des difficultés:

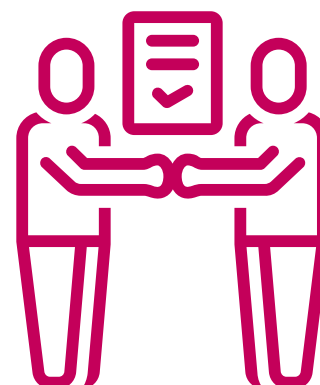


## Type d'intervention de l'association dans l'accompagnement :

L'accompagnement porte souvent sur plusieurs aspects en même temps. Nous privilégions une approche globale pour être en mesure de réaliser un état des lieux complet avec la personne accompagnée.

### Les principales interventions portent sur :

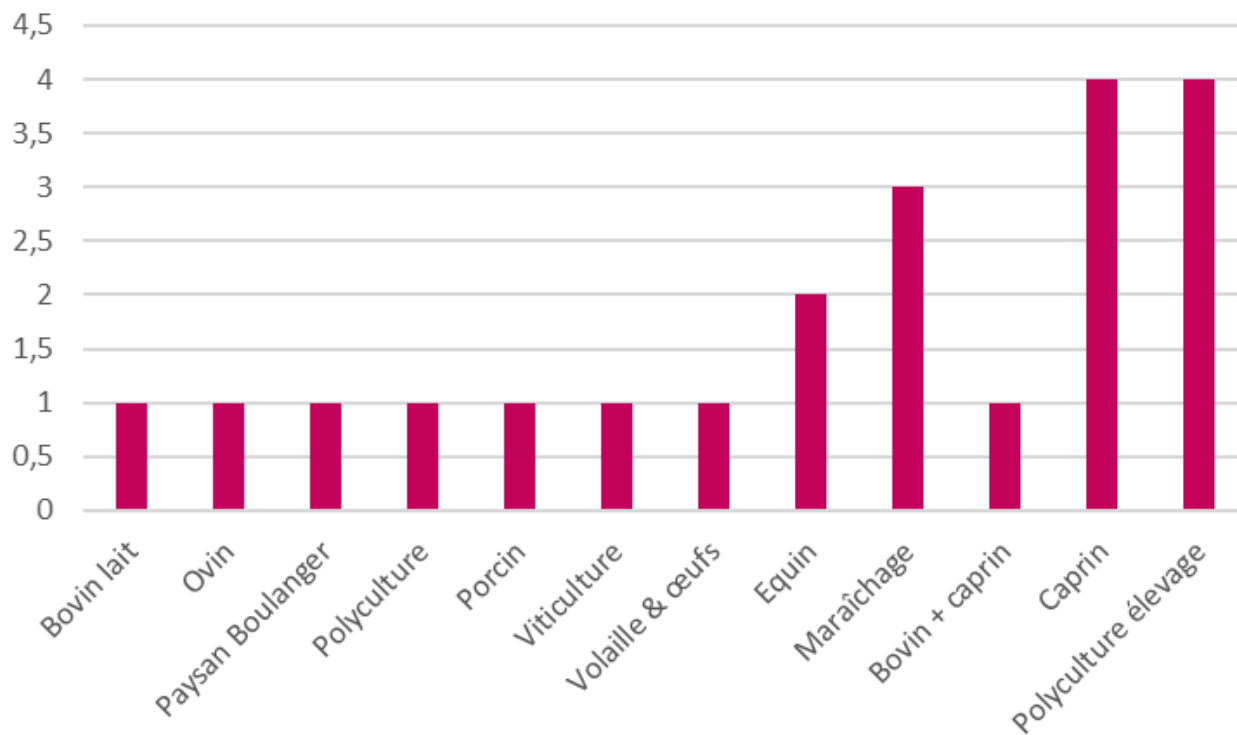
- le traitement de la dette (amiable ou juridique),
- l'accompagnement social/humain,
- l'accompagnement administratif.



# Elements marquants de l'accompagnement en 2025

## L'accompagnement des jeunes installé-es

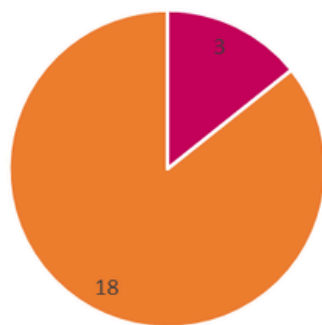
Dans l'Ain comme dans le Rhône, les nouvelles demandes d'accompagnement, se caractérisent par une part non négligeable de jeunes installé-es. La proportion dans l'Ain est élevée puisqu'elle atteint 35% des nouvelles demandes. En total, sur nos 156 accompagnements, 21 sont des jeunes installé-es (13%)



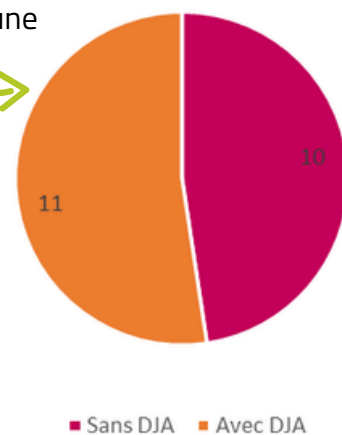
Le tableau ci-dessus présente les types de production concernés. Dans l'Ain, on observe une sur-représentation de la polyculture élevage (4 exploitations) et de l'élevage caprin (3). Dans le Rhône, deux types de production se distinguent des autres : les élevages caprins (2) et le maraîchage (2).

**Sur les 21 fermes, 11 d'entre elles concernent des personnes installées depuis 3 ans ou moins.**

Un peu moins de la moitié de ces personnes se sont installées sans Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Cela ne semble donc pas forcément être un facteur déterminant.



En revanche, une grande majorité des accompagnements concernent des installations hors cadre familial. Cette spécificité fait, entre autres, penser à l'importance du soutien familial lors d'une installation. Il faut tout de même préciser que les personnes jeunes "hors cadre" que nous accompagnons ont pour autant, dans la majorité des cas, des liens avec le monde agricole (parents agriculteur·rice·s dans une autre région ou qui étaient salarié·e·s agricoles, etc.).



■ Cadre familial ■ Hors cadre familial

■ Sans DJA ■ Avec DJA

**Les problèmes évoqués lors de l'appel sont divers, mais les facteurs les plus souvent mentionnés sont : le financier et l'administratif.**

# Elements marquants de l'accompagnement en 2025

## L'accompagnement d'arrêts d'activité

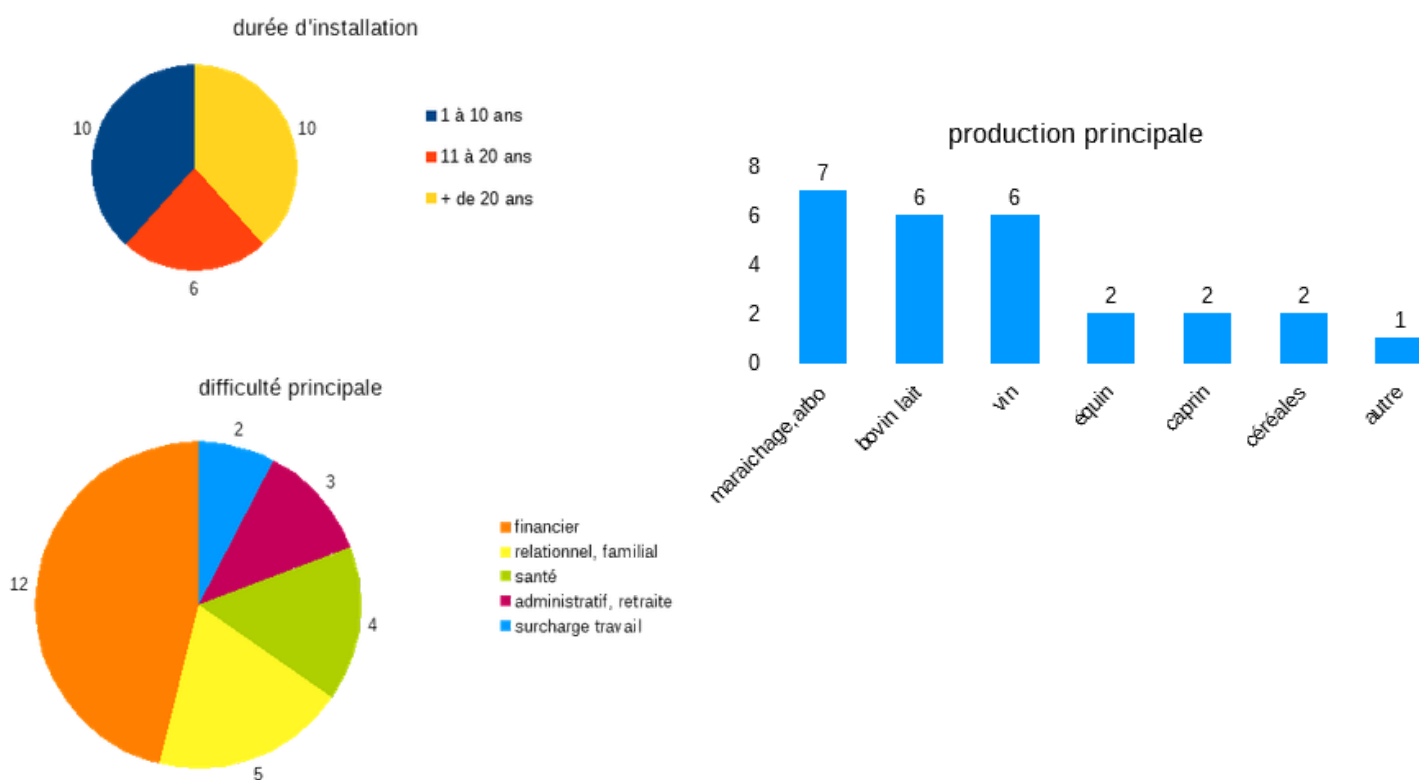
Pour rappel, la mission de Solidarité Paysans est d'accompagner les agriculteur.rice.s, rencontrant des difficultés, dans le but de permettre leur maintien sur leur exploitation dans des conditions viables économiquement et vivables humainement.

Or, parfois ces conditions ne sont plus réunies et la personne aidée peut donc être amenée à réfléchir à un arrêt d'activité. Notre mission est d'accompagner la personne dans sa réflexion et sa prise de décision. Si celle-ci est d'arrêter, nous respectons cette décision et l'accompagnons dans les démarches.

En 2025, nous avons observé une accélération des arrêts d'activité choisis ou subis par les agriculteur.rice.s.

26 exploitations accompagnées (dont 21 dans le 69) ont pris le décision de cet arrêt en 2025. Il a été effectif pour 17 d'entre elles (5 liquidations judiciaires), 9 sont en cours d'arrêt ou partiellement arrêtées.

Quelques schémas donnent plus d'information sur les profils :



La plupart des personnes qui arrêtent leur activité le font avec le projet d'une transmission de leur exploitation. Cela prend parfois du temps et repousse alors l'échéance de l'arrêt. Cette période de transition n'est pas facile à vivre car il faut continuer de travailler tout en se projetant dans un avenir autre.

**L'accompagnement SP est un soutien pour l'agriculteur.rice et se fait en lien avec les structures d'accompagnements à l'installation/transmission** (Chambre d'agriculture, ADDEAR, Terre de Liens, MSA, centres de gestion, etc.).

# VIE ASSOCIATIVE LOCALE

## LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

↳ 96 adhésions en 2025 (- 15% en 1 an)

↳ 84 bénévoles-accompagnateurs actifs (48 dans le 69 et 36 dans le 01)

↳ le conseil d'Administration se réunit 3 fois/an pour décider des actions à mener sur les domaines de la formation, communication, animation du réseau de bénévoles et relations partenariales

↳ 3 groupes de territoires réunissant les bénévoles 2 fois/an chez un bénévole avec l'objectif d'échanger, faire réseau et garder le lien entre le terrain et la vie administrative locale et régionale. Ce sont aussi des moments pour accueillir les nouveaux bénévoles dans le groupe et faire venir des intervenants extérieurs sur des thématiques choisies par les bénévoles.



## LES FORMATIONS



### « Analyse de la pratique des accompagnements » :

Quatre journées d'analyse de notre pratique d'accompagnement avec Lucie Fauvet dans le 01 et Fabienne Bony dans le 69 ont eu lieu. Elles nous ont permis de faire ce pas de côté, pour une prise de recul, sur les situations qui nous posent questions.

### Formation des nouveaux bénévoles :

#### « Les bases de l'accompagnement à Solidarité Paysans »

13 et 20 février 2025 :

Deux journées préparées et animées par les salariées, auprès de 14 nouveaux bénévoles, rentrés récemment dans l'association. Sont abordées les valeurs, l'éthique de l'association et la posture d'accompagnement.

Sous forme d'apports théoriques mais surtout d'exercices pratiques et de mises en situation. Les bénévoles sont alors prêts à "se lancer" dans l'accompagnement.





### Formation « La médiation du conflit » 04 décembre 2025

Marie Charlotte Vuillat, salariée de SPRA, s'est formée pendant près d'un an à la médiation. Elle apporte lors de cette journée, des éléments de compréhension pour mieux appréhender des situations conflictuelles et trouver des ressorts, à travers des outils de communication.

+ tout au long de l'année, les bénévoles et les salariées ont la possibilité de participer à des **webinaires, des formations et des échanges professionnels, proposés par le réseau national ou des associations Solidarité Paysans voisins**. Plusieurs bénévoles ont également participé à l'initiation aux procédures collectives (01/12 avec Sp 01) et à la formation "Sentinelle" organisée par la MSA 01-69



### Pourquoi se former tout au long de son parcours de bénévole ?

- actualiser ses connaissances
- travailler sa posture d'accompagnement
- être en cohérence avec la méthodologie et le cadre de SP
- se sentir à l'aise et légitime en tant qu'accompagnateur-ice

## LE RENOUVELLEMENT DES BENEVOLES

### Le recrutement :

En 2025, le conseil d'administration s'était fixé comme priorité le recrutement de nouveaux bénévoles. Démarche déjà entamée en 2024 notamment dans le 01, elle a été renforcée dans le 69 en 2025 avec l'organisation de deux conférences de presse (Val d'Oingt et Ste Catherine) qui ont aboutit à des articles de presse (L'Information Agricole 69, Le Progrès, le Patriote, Radio Modul, Radio calade) et deux cafés rencontres (Val d'Oingt et Pomeys). Ces événements ont permis de communiquer et ont attiré près **d'une dizaine de nouveaux bénévoles issus d'horizons différents prêts à apporter leur soutien au monde paysan.**

N'oublions pas le travail des élèves du lycée agricole de Cibeins qui ont présenté lors de l'AG 2025 trois affiches de communication sur les missions des bénévoles.



### L'engagement :

Ces nouveaux bénévoles sont rentrés dans le **processus d'engagement du bénévole à Solidarité Paysans** avec différentes étapes dont celui de la formation et de la participation aux temps collectifs de l'association avant d'aller concrètement sur le terrain pour faire de l'accompagnement. Ce document comprend des engagements réciproques de la part du **bénévole** ( extrait : *Respecter le cadre et l'éthique définis dans la charte et au sein des fondamentaux éthiques du réseau Solidarité Paysan*) et de **l'association** (extrait : *Fournir au bénévole les moyens pour assurer au mieux sa mission au sein de l'association*).

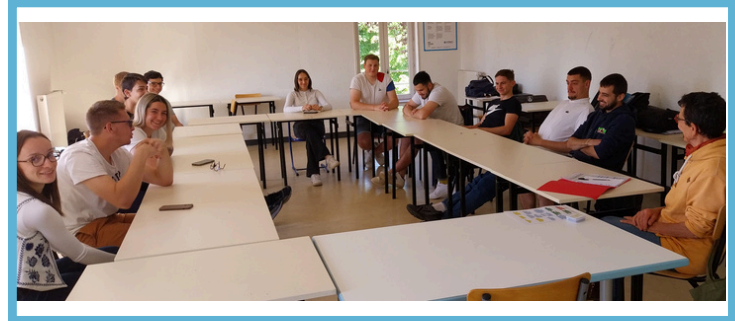
## LA PREVENTION

Depuis plusieurs années, avec l'augmentation des accompagnements de jeunes installé·e·s, l'association a développé ses actions de prévention auprès/avec des structures partenaires.

### Les interventions en milieu scolaire:

En 2025, SP 01-69 est intervenue auprès d'une 100aine d'élèves :

- la MFR de St Laurent de Chamousset
- le Lycée de Bel-Air
- le CFPH d'Ecully
- l'ISARA
- le lycée des Sardières
- la MFR de Bagé le Châtel
- le lycée de Cibeins



Ces interventions sont animées par des bénévoles parfois secondés d'une salariée.

Elles reposent sur l'échange avec les élèves, à partir de questions concrètes et servent à lever certaines idées reçues, sur les difficultés.

Voici un exemple de questions auxquelles ils répondent en petits groupes :

- En ce moment, ma trésorerie est plus que tendue. J'anticipe de gros soucis pour payer mes factures. Dans quel ordre vais-je régler : la MSA, mes assurances, les Impôts, la coopérative, mon comptable, mes fournisseurs, la banque, mes propriétaires?
- Je reprends la ferme familiale, mes parents ont décidé de rester vivre sur place. Comment j'arrive à faire ma place de chef d'exploitation?
- Je viens de m'installer en hors cadre familial, comment puis je "m'intégrer" dans le milieu agricole? Que pourraient faire les autres agriculteurs pour me faciliter la tâche?

L'association donne des points de vigilance pour permettre aux futur.es agriculteur.rice·s de prévenir certaines difficultés ou savoir réagir s'ils y sont confrontés.

### Les actions de sensibilisation

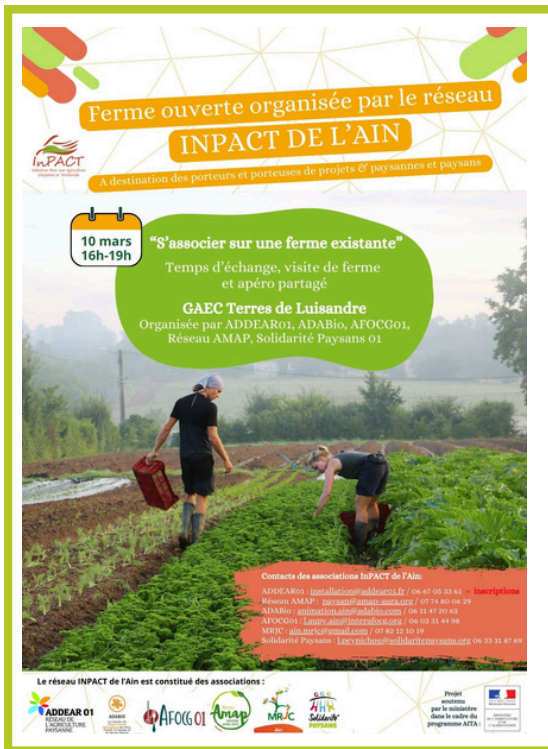
Solidarité Paysans 01-69 mène aussi des actions auprès des porteur.euse·s de projets et jeunes installé.e·s :

**La fête des jeunes installé·e·s**, co-organisée avec l'ADDEAR, Réseau Amap, l'AFOCG, Adabio, a eu lieu le 05 juillet à Quincieu (69) et le 04 octobre à Hauteville Lompnes (01). La fête est accueillie par des jeunes installé·e·s (- 5 ans d'activité) qui font visiter leur ferme et expliquent leur parcours d'installation. Les participants (plus d'une 30aine sur chaque lieu) sont des porteurs de projets et des agriculteur.rice·s qui échangent entre eux dans un cadre convivial et familial (repas, musique...).



## • Autres actions de sensibilisation

Dans le 01, nous avons organisé une ferme ouverte en mars et participé au Forum Installation au lycée agricole des Sardières en novembre.



Dans le 69, nous avons organisé une soirée de sensibilisation en octobre



## LA COMMUNICATION

L'association a communiqué dans différents lieux et auprès des partenaires. L'objectif est de toujours mieux faire connaître son action auprès du monde agricole, des collectivités et auprès des citoyens consommateurs, souhaitant soutenir celles et ceux qui les nourrissent.

- Ciné débat avec le film "Femmes de la terre" à Ceyzeriat (janvier)
- AG de La Bressanne (février)
- Marché à Beaujeu organisé par les élèves de Bel -Air (février)
- Rencontre avec CER-France (juillet)
- AG prévendanges des ODG Beaujolais et crues (juillet)
- Stand à la fête de l'agriculture du 69 (aout)
- Stand à la foire agricole de St Martin en Haut (sept)
- Expo et projection "Chemins de terre" à Champagne en Valromey et à Belley (nov)
- L'expo photos "Chemins de terre" a circulé à différents endroits du 01 et du 69



## REVUE DE PRESSE 2025

Nous communiquons à la presse principalement à l'occasion de notre Assemblée Générale et des événements que nous organisons sur les fermes au fil de l'année. La presse locale est généralement au rendez-vous pour relayer nos actions, et nous l'en remercions.

## LES PARTENARIATS



### TRAVAILLER AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN

#### MSA 01-69



#### Une convention pluriannuelle de partenariat 2023-2025.

Nous remercions la Caisse qui a maintenu notre subvention pour l'année 2025.

Notre partenariat repose sur un travail sur le terrain avec les assistantes sociales, les conseillères agricoles en protection sociale, les conseillères en prévention des risques professionnels, le service contentieux, entre autres.

Fin 2025, une rencontre a eu lieu avec le nouveau président, M. Despras et le nouveau directeur, M. Lafon, qui ont été à notre écoute et souhaitent poursuivre et renforcer nos relations de partenariats.

#### REAGIR

SP participe au comité technique 69 (4 réunions en 2025) et aux comités de pilotages 01 et 69 des agriculteur-ice-s en difficulté, coordonnés par les Chambres d'agriculture 01 et 69.

Dans le Rhône, SP a rencontré la nouvelle présidente, élue Chambre 69, Mme Leonie Carret, afin de mieux se connaître mutuellement et se coordonner sur nos actions communes.

**Réagir**  
Solidarité &  
Accompagnement



## UN LIEN RÉGULIER AVEC LES PARTENAIRES DES AGRICULTEUR-RICES

Nous sommes en lien régulièrement avec les partenaires ou prestataires des agriculteur-ric-e-s comme les **comptables**, les **conseiller-ères** et **technicien-nes** (notamment pour les suivis techniques et les questions d'installation/transmission : Chambre d'Agriculture, ADDEAR, CER-France etc.).



## ÊTRE APPUYÉS PAR DES PARTENAIRES POLITIQUES ET FINANCIERS



L'association est conventionnée pour le suivi des agriculteur-ric-e-s en difficultés. Jusqu'en 2024, c'était avec le service insertion mais en 2025 c'est avec le service agriculture que la convention a été signée avec une baisse de subvention de 44% ce qui a mis l'association en difficulté financière (le Fonds de dotation national de Solidarité Paysans a permis de compenser une partie de cette perte). A cette occasion, l'ensemble des acteurs agricoles ont défendu notre cause, nous les remercions pour cela.



En 2025, le Conseil départemental a maintenu son soutien à hauteur de 28 000 euros malgré des besoins grandissants. Nous les remercions pour leur soutien.



Une convention de partenariat est renouvelée depuis plusieurs années pour soutenir les actions d'accompagnements et de communication, nous remercions les élus de leur soutien (5000 euros).

## COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Depuis quelques années, plusieurs communautés de communes et agglomérations de l'Ain et du Rhône soutiennent notre action et renouvellent leur aide chaque année. Des communes nous accordent des aides financières.

**Une nouvelle communauté de communes nous a rejoint en 2025 : Haut Bugey Agglomération.**

Plusieurs rencontres avec les élus et les techniciens ont eu lieu en 2025. Nous voulons ici les remercier pour cette implication concrète qui contribue au maintien de territoires ruraux vivants !



## LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (ÉTAT)



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

Que ce soit pour la formation des bénévoles, pour le fonctionnement de notre association ou pour le développement de nouveaux projets, l'Etat soutient chaque année Solidarité Paysans Ain-Rhône.

## FINANCEMENTS PRIVÉS



L'association bénéficie d'un soutien financier important de la part de la MSA 01-69 qui permet notamment de rembourser les frais kilométriques des bénévoles et les frais de formations. Nous la remercions pour cela.



Cette société apporte son soutien au fonctionnement de l'association depuis de nombreuses années, merci à elle.

En 2025, d'autres sociétés ont apporté leur soutien à l'action d'accompagnement :



Avec la perte d'une partie de financements publics, SP 01-69 a enclenché une démarche active de **recherche de mécénat**, accompagné par Justine Arnaud, chargée de mission en financement (Solidarité Paysans Rhône-Alpes).

Nous espérons que ces actions porteront leurs fruits à partir de 2026 et que de nombreuses entreprises soutiendront notre action auprès des agriculteur.rice.s.

# APPARTENIR A L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ PAYSANS RHONE ALPES

## Participation aux 5 CA en présentiel :

Nos administrateurs locaux qui siègent au CA de Solidarité Paysans Rhône-Alpes sont **Wladek Potocki, Marie-Noëlle Habert et Didier Bonnard**. Bruno Dumas et Pierre Thizy représentent également SP 01-69

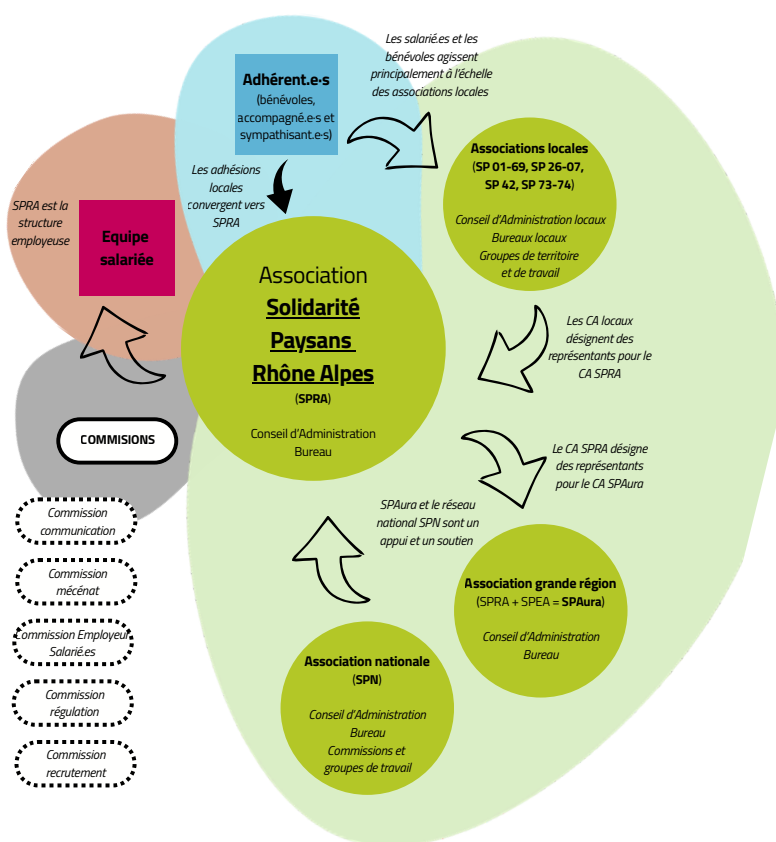
**Le réseau SPRA a accompagné 489 Exploitations en 2025.**  
**Un chiffre stable, depuis 2024, après 2 années de hausse à 20%.**



La vie associative, régionale a été marquée par l'élaboration d'un règlement intérieur.

Les règles de fonctionnement de Solidarité Paysans Rhône-Alpes sont le fruit de décisions et consensus consignés en partie dans les statuts associatifs. De nombreuses règles et décisions concernant le fonctionnement sont également inscrites dans des comptes-rendus ou seulement d'usage. Le Conseil d'Administration de SPRA a décidé que les règles concernant la gouvernance et les différents espaces de travail de l'association devaient être à présent consignées dans un règlement intérieur, afin de garantir la clarté, la transparence et un meilleur fonctionnement de l'association.

## Les différentes instances de SPRA



## Groupe mécénat

Le développement du mécénat a été identifié comme une priorité par les membres du CA régional et local. Plusieurs bénévoles se sont mobilisés localement et ont identifié, fin 2025, des entreprises locales compatibles avec nos valeurs. Depuis le début de l'année 2026, des rencontres ont été organisées. Nous espérons qu'elles pourront déboucher sur des partenariats. A minima, ces échanges permettent de faire connaître notre action auprès d'acteurs économiques du territoire.

## Groupe conditions de travail

Marie Charlotte et Lorraine ont participé à un groupe de travail qui avait pour mission formaliser la culture du bien-être au travail au sein de l'association, de prévenir l'usure, la démotivation et de favoriser l'engagement des salariés. Nous avons aussi été mandatées par le CA régional pour répondre aux demandes de la Commission Employeur Salarié pour améliorer les outils des entretiens annuels. Le groupe a formalisé des préconisations telles que la visibilité de certaines missions des salarié.es.

# APPARTENIR AU RÉSEAU NATIONAL SOLIDARITÉ PAYSANS

Encore cette année, les liens entre le national et notre association se traduit par des apports réciproques, gage d'une bonne dynamique de réseau !



## L'appropriation et le transfert du plan stratégique pluriannuelle

Une stratégie à 5 ans, de 2026 à 2030 a été validée en AG nationale et fait l'objet d'une communication au sein de toutes les associations locales. Un livret d'animation est à disposition afin de transmettre ce plan auprès de toute les équipes.

Il se décline en 5 axes, 19 objectifs et 82 actions concrètes. Les 5 axes principaux sont le développement de la communication externe et du plaidoyer ; sécuriser les moyens financiers ; défendre un accompagnement de qualité ; faire de la cohésion interne un accélérateur du réseau et développer les ressources humaines.

Le fonds de dotation **Biocoop** a de nouveau sélectionné Solidarité Paysans afin d'être bénéficiaire de l'opération "**Don militant**". D'avril 2025 à fin 2026, les clients Biocoop ont la possibilité de verser un micro-don à Solidarité Paysans. **Les dons seront reversés à 100% à Solidarité Paysans.** Le réseau avait déjà bénéficié de cette opération et avait levé 100 000 € en 2019. Dans **l'Ain et le Rhône les bénévoles se sont mobilisés** pour assurer des permanences dans plusieurs Biocoop et échanger avec les clients sur l'action de notre association.



### Vie associative :

Plusieurs temps d'échange et ateliers ont été organisés dans l'Ain et le Rhône pour favoriser l'appropriation de la nouvelle charte et fondamentaux éthiques

### Commissions, groupes de travail :

- Observatoire : Didier Bonnard
- Formation : Colette Mazuir
- Stratégie pluriannuelle : Pierre Thizy, Didier Bonnard, Robert Peillon et Patricia Bissardon

### Formations :

- Feuille de route interministérielle de prévention du mal être en agriculture, quel bilan depuis 2022 ? Patricia Bissardon

La sollicitation des services de la **commission statuts et conflits** de SP national s'est traduite par l'intervention de membres de la commission, issus d'autres associations locales, pour accompagner une situation locale impliquant un bénévole.



**MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION !**

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !**

**Solidarité Paysans 01-69**

790 allée de de Pluvy - 69590 POMEYS - Tél: 04 78 19 06 52 - 07 66 04 74 94

58 rue raulin - 69007 LYON - Tél: 04 78 59 61 87 - 06 33 31 87 69 ou 07 75 73 44 31

Email: [01-69@solidaritepaysans.org](mailto:01-69@solidaritepaysans.org) / [www.solidaritepaysans.org](http://www.solidaritepaysans.org)